Le 29 avril par [Philippe François](http://www.ifrap.org/_Philippe-Francois,9_.html)

**Tarif EDF/électricité : échec d’une économie administrée**

Confusion sur le prix de l’électricité



EDF a exigé un prix de 42 euros par MWh, le gouvernement s’est incliné. Face à un puissant monopole, on ne peut que s’exécuter, surtout quand il s’agit de monopole public. Les consommateurs vont regretter les augmentations de 20 à 30 % sur 5 ans qui vont suivre. Mais la véritable leçon à tirer c’est le désordre créé par la gestion publique de ce domaine : personne n’a aucune idée de ce que devrait être le prix de l’électricité en France. Et la confusion sur la fixation du tarif de l’électricité en France montre l’échec d’une économie administrée

Des concurrents d’EDF (dont GDF Suez) avaient demandé un prix de 35 euros le MWh. Paul Champsaur, un expert reconnu, avait été nommé pour tenter de voir clair dans [ce maquis des coûts et des prix de l’électricité](http://www.ifrap.org/Confusion-sur-la-fixation-des-prix-du-gaz-et-de-l-electricite,11967.html). Il plaidait pour fixer à 39 euros le prix de revente de l’électricité des centrales nucléaires françaises aux concurrents d’EDF. Mais la question a été tranchée, arbitrée selon la formule officielle, comme s’il s’agissait d’un match de rugby, alors que le problème est justement qu’il n’y a pas de règles dans l’économie administrée.

**Des prix trop élevés, ou trop bas ?**

Pendant 20 ans, les responsables politiques ont imposé à EDF des baisses régulières des tarifs, pour des raisons électoralistes de court terme. Les responsables nommés à la tête d’EDF les ont acceptées sans rien dire. Pierre Gadoneix, le prédécesseur d’Henri Proglio, a attendu la veille de son limogeage pour dire qu’une augmentation des prix était inévitable. Ces dirigeants savaient pourtant qu’il faudrait renouveler les centrales nucléaires et les déconstruire à partir de 2012. Et c’est précisément au moment où la durée de vie des réacteurs va être prolongée de 10 ou 20 ans qu’une forte augmentation du prix de l’électricité est annoncée pour financer la rénovation des centrales. Un aveu d’imprévoyance et un argument étrange puisque la prolongation va justement permettre de réaliser des économies considérables : seulement 500 millions devront être dépensés pour la mise à niveau de chaque réacteur au lieu des 4 milliards nécessaires à la construction d’un neuf, et les dépenses de déconstruction sont repoussées d’autant.

**Les clients français condamnés au monopole**

Première conséquence de cette décision, les clients français vont durablement se trouver face à un quasi monopole d’EDF. C’est la conclusion de la Commission de Régulation de l’Energie (CRE) qui fixe à 35,03 euros le MWh le prix maximum acceptable par les nouveaux entrants. Dans la situation actuelle, les concurrents, pris en tenaille entre les tarifs réglementés et les 42 euros du MWh, auront beaucoup de mal à être compétitifs. A moins que Bruxelles (une fois de plus) ne vienne défendre les clients français et exige par exemple l’éclatement d’EDF en 4 ou 5 entreprises concurrentes. Sinon, il y peu d’espoir de disposer de choix comme dans le téléphone, fixe, mobile et internet, ou comme dans le Fret ferroviaire.

**Monopole = opacité**

Avec la décision du gouvernement on ne saura jamais si d’autres entreprises, en s’organisant et travaillant autrement, en s’occupant par exemple d’abord de leurs clients au lieu de se préoccuper surtout de conserver les privilèges de leurs salariés ([Régime spécial de Retraites](http://www.ifrap.org/Les-regimes-speciaux-de-retraite-et-la-gestion-de-leurs-deficits,1338.html), [luxueux Comité d’Entreprise, quasi Gratuité de l’électricité et du Gaz](http://www.ifrap.org/Tarif-agent-EDF-GDF-un-triple-detournement-legal,12063.html), salaires largement à l’ancienneté, sureffectifs…) auraient pu proposer un meilleur service et/ou un moindre coût à leurs clients. C’est dommage, même pour les salariés d’EDF qui seront toujours soupçonnés d’être des privilégiés, faute d’avoir l’occasion de démontrer s’ils sont plus performants que leurs concurrents.

Seconde conséquence, EDF rencontrera de plus en plus de problèmes à se développer à l’étranger, ses concurrents et les autres gouvernements supportant mal la fermeture du marché français.

**Perdant Perdant**

Il s’agit peut-être d’une forme de Yalta de l’électricité entre deux entreprises dont le principal actionnaire est l’État français : l’étranger à GDF Suez, la France à EDF. Dans ce cas, les clients français seront immédiatement perdants et, à moyen terme, les deux entreprises le seront aussi. GDF Suez, bridée dans son développement dans le nucléaire en France, aura du mal à être crédible dans ce domaine à l’étranger. EDF verra sa situation de monopole en France mal acceptée par ses clients français et étrangers.